



Comment obtenir la fin d'une indivision et le coemprunt associé

Par **coupdeboule**, le **01/02/2010** à **20:57**

Bonjour,

J'ai acheté une maison en indivision dont je possède 20% et mon ancien compagnon 80%. J'ai quitté le domicile en 2006 et lui ai laissé la jouissance du bien (me disant que ma part de la maison reviendrait de toute façon à mes enfants plus tard). Mais le prêt de la maison est à nos 2 noms et il commence à ne plus honorer les paiements. De plus il vient de faire des travaux d'agrandissement de la maison sans me demander mon accord, et si il me dit qu'il n'a pas fait de prêt pour ceux-ci je ne peux en être sûre puisque les prélèvements pour le remboursement du prêt de la maison ne sont pas passés. Nous avons un compte commun qui sert au remboursement du prêt et la banque m'appelle pour combler les découverts et m'a expliqué que je risqué d'être interdit bancaire si lui même se retrouvait interdit bancaire. Comment puis-je sortir de l'indivision de la maison et du prêt qui la concerne ?

Merci de votre réponse